

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20160114_DL_3

OBJET : Budget annexe –
contributions 2016 au
remboursement des
échéances d'emprunt

Date de convocation :
15 décembre 2015

Date de séance:
14 janvier 2016

Date d'affichage :
26 janvier 2016

Membres en exercice : 45

Membres présents : 18

Membres votants : 27

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille seize, le 14 janvier à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Ernest CANDELA, Gérard CARON, Michel CHIRAT, Philippe COCQ, François DEBEUGNY, Denis DEMARCY, Yves DERRIEN, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Frédéric LECOMTE, Julien LEFEBVRE, Jean-Dominique PAYEN, Gérard RICHEZ, Bénédicte THIEBAUT, Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Gérard RICHEZ

Pouvoirs : Pascal BOHIN à Philippe COCQ
Rémi BOUTROY à Gérard RICHEZ
Philippe CHEVAL à Jean-Marie BLONDELLE
Bernard DAVERGNE à Jean-Claude LECLABART
Isabelle De WAZIERS à Jean-Dominique PAYEN
François DURIEUX à Gérard CARON
Stéphane HAUSSOULIER à Philippe VARLET
James HECQUET à Michel CHIRAT
Jean-Jacques LELEU à Ernest CANDELA

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le budget primitif 2016
- Vu les échéances du remboursement des emprunts d'un montant total de 2 608 455,83€ pour 2016, dont 2 451 092,56€ à la charge des membres du syndicat mixte

DELIBERE

ARTICLE 1 – Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant en fibre optique. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Département de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2016, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	311 220,08	16,82%
Conseil Général de la Somme	1 539 077,67	83,18%
TOTAL contributions 2016	1 850 297,75	

ARTICLE 2 – Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant sur le Nord-Ouest du département et en 2010 et 2012, 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches, pour le compte du Département. La contribution pour l'exercice 2015 du Département de la Somme en couverture de ces annuités d'emprunt est de 363 292,17 €.

ARTICLE 3 – Afin de tenir compte de l'importance de la contribution du Département qui s'élève globalement à 1 902 369,84€, cette somme sera prélevée par l'émission de 3 titres de recette selon l'échéancier du remboursement des emprunts : 634 125€ au 15 mars 2016 et au 15 mai 2016 et le solde au 15 juillet 2016. Ce montant pourra être ajusté en cas de modification du tableau des échéances d'emprunt.

ARTICLE 4 – Le syndicat mixte a contracté 3 emprunts à la demande de ses membres au titre du programme de Montée en débit sur le réseau cuivre, dont les échéances 2016 sont réparties comme suit :

- 11 246,39€ à la charge du Bernavillois
- 15 779,38€ à la charge du Sud-Ouest Amiénois
- 12 257,45€ à la charge de la CCALM

ARTICLE 5 – Le syndicat mixte a contracté 3 emprunts à la demande de ses membres au titre de l'opération de création du réseau FTTH, dont les échéances 2016 sont réparties comme suit :

- 82 473,10€ à la charge du Val de Somme
- 61 106,46€ à la charge de Bresle Maritime
- 54 639 86€ à la charge du Val de Nièvre & environs

ARTICLE 6 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.